

|                                       |   |                                     |
|---------------------------------------|---|-------------------------------------|
| <b>Service émetteur :</b> CQ          |  <p>centre ressources<br/><b>autisme</b><br/>NORD - PAS DE CALAIS</p> <p><b>COMPTE RENDU DE REUNION</b></p> | <b>Page :</b> 1/6                   |
| <b>Référence :</b><br>QUAL/FE/CRA/012 |   | <b>Créé le :</b> 20/01/2014         |
| <b>Version :</b> 02                   |   | <b>Actualisé le :</b><br>17/02/2021 |

**Intitulé :** CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA NPDC

**Date :** 12/06/2023 de 17h à 19h dans les locaux du Centre ressources autisme

**Collège 1 - Représentants des personnes avec TSA ou leurs familles-représentants légaux :**

**Présents :**

- ✓ Un représentant de l'Association Opale Autisme 62
- ✓ Un représentant de l'Association Le Mouton à 5 pattes (en visio)

**Excusées :**

- ✓ Un représentant de l'Association des Papillons Blancs d'Hazebrouck
- ✓ Un représentant de l'Association l'ASS des AS
- ✓ Un représentant de l'Association ISRAA

**Absents :**

- ✓ Un représentant de l'Association l'ASS des AS
- ✓ Un représentant de l'Association Réseau Bulle

**Collège 2 - Représentants des professionnels représentant les domaines du diagnostic des personnes présentant un TSA, de la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux, du secteur de la petite enfance, de l'éducation nationale, de la formation des professionnels ou de la recherche :**

**Présents :**

- ✓ Un responsable régional de l'offre de services. APF France Handicap
- ✓ La direction IME et SESSAD, Association Autisme et Familles
- ✓ Une directrice adjointe, SAMSAH TSA, Trait d'Union (en visio)
- ✓ Un docteur de l'EPSM des Flandres
- ✓ La direction de pôle. La Croix Rouge Française

**Excusées**

- ✓ Un représentant de l'IRTS Loos
- ✓ Un chargé de mission, Rectorat de Lille
- ✓ La direction du service d'appui et de soutien aux projets TSA. La Vie Active

**Absents :**

- ✓ Un conseiller académique école inclusive, rectorat de Lille

**Représentants du personnel du CRA et de son organisme gestionnaire :**

**Présents :**

- ✓ Un représentant du CRA NPDC
- ✓ La présidente du GCMS CRA (en visio)

**Au titre du CRA**

**Présente :**

- ✓ La directrice du centre ressources autisme NPDC

Secrétaire de séance : La présidente du COS

**L'ordre du jour est le suivant :**

- ✓ Approbation du relevé de conclusion du dernier COS
- ✓ Présentation de la démarche d'évaluation externe
- ✓ Présentation du nouveau modèle de gouvernance
- ✓ Avis sur la pair-aidance et la formation des proches aidants
- ✓ Avis et suggestions concernant la refonte du site internet du CRA mis en ligne le 2 avril
- ✓ Présentation du projet autisme et nature (porté par le département)
- ✓ Présentation du projet MOOC TSA
- ✓ Arrêt d'une date pour un COS intermédiaire en visio pour la présentation du rapport d'activité

**Relevé de conclusions**

Le relevé de conclusion du COS du 6/03/2023 est validé.

**Présentation de la démarche d'évaluation externe**

Un représentant du CRA nous présente la nouvelle démarche d'évaluation externe concernant les ESSMS.



**La personne au centre de la démarche**

➡ Évaluer le respect des droits de la personne et la bientraitance tout au long du parcours au CRA

Démarche continue

1<sup>ère</sup> évaluation prévue au 4<sup>e</sup> trimestre 2023 – puis tous les 5 ans

Autoévaluation intermédiaire annuelle



**Améliorer les pratiques**



Enjeux :

La HAS a défini trois enjeux de la démarche d'évaluation :

- permettre à la personne d'être actrice de son parcours
- renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services
- promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels

Démarche Qualité – Evaluation des ESSMS / Référentiel HAS

www.cra-npc.fr

**Un référentiel structuré en 3 grandes parties**

La structuration du référentiel d'évaluation, en 3 chapitres, 9 thématiques, 42 objectifs et 157 critères vise à permettre l'analyse croisée :

- du recueil de l'expérience de la personne accompagnée,
- de l'évaluation des pratiques mises en œuvre par les professionnels,
- de la dynamique impulsée par la gouvernance de l'ESSMS.



**Les critères**

Des critères standards = niveau attendu

Des critères impératifs = « ce que l'on ne veut plus voir ! » (extrait HAS) :

| Les professionnels  | L'ESSMS   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des droits et libertés</li> <li>• Respect de la dignité et l'intégrité</li> <li>• Respect de la vie privée et l'intimité</li> <li>• Respect de la liberté d'opinion, les croyances et la vie spirituelle</li> <li>• Droit à l'image</li> <li>• Confidentialité et protection des informations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des risques de maltraitance et de violence</li> <li>• Plaintes et réclamations</li> <li>• Événements indésirables</li> <li>• Gestion de crise et continuité de l'activité</li> </ul> |

Quelques précisions :

|  |   |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
| <b>Service émetteur :</b> CQ                 | <br><b>centre ressources<br/>autisme</b><br><small>NORD - PAS DE CALAIS</small><br><b>COMPTE RENDU DE REUNION</b> | <b>Page :</b> 3/6                   |
| <b>Référence :</b><br><b>QUAL/FE/CRA/012</b> |   | <b>Créé le :</b> 20/01/2014         |
| <b>Version :</b> 02                          |   | <b>Actualisé le :</b><br>17/02/2021 |

- Formulaire SYNAE : SYNAE est le logiciel développé par la HAS pour cette démarche
- La place des familles dans les entretiens sera dans la partie concernant la personne
- PAQ : Plan d'Amélioration de la Qualité
- Les documents nécessaires à l'évaluation ne seront plus envoyés en amont à l'organisme : leur consultation se fera au cours des entretiens, d'où la nécessité pour chaque professionnel de les connaître, ou de savoir où les trouver
- Le rapport d'évaluation se fera de manière automatisée par SYNAE
- Le décret concernant les modalités de diffusion des résultats de l'évaluation n'est pas encore sorti

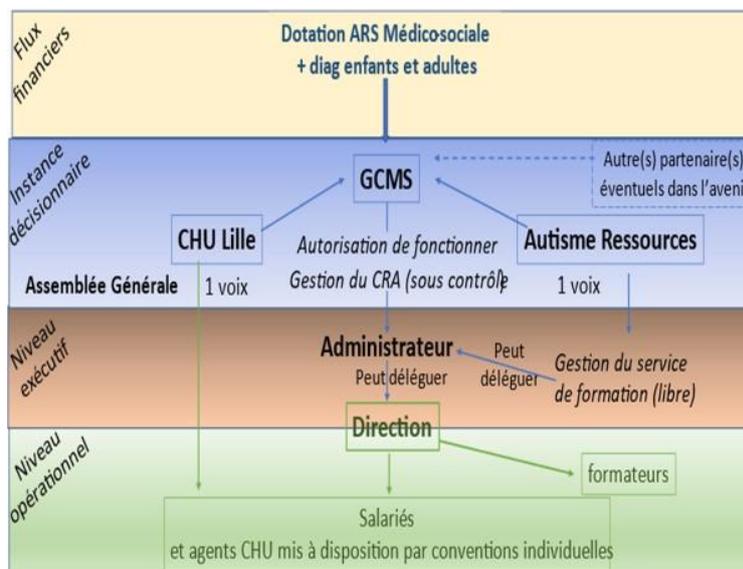
### Présentation du nouveau modèle de gouvernance

Présentation faite par la présidente du GCMS CRA




---

Présentation du modèle de gouvernance



- Une convention financière pour reversement au CRA de l'ensemble de la dotation est en cours d'arbitrage
- L'annexe à la convention constitutive, après signature par le CHU, sera transmis au préfet du Nord
- Les professionnels « agents CHU » vont se voir proposer la signature d'une convention de mise à disposition d'un « Agent CHU » au CRA. Les salariés seront sous autorité hiérarchique de la direction du CRA mais conservent leur statut. La signature de la convention est laissée à l'entière appréciation du professionnel agent CHU, qui peut faire la demande d'être « affecté » sur un autre service du CHU et ne plus être mis à disposition au CRA

|  |   |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
| <b>Service émetteur :</b> CQ                 | <br><b>centre ressources<br/>autisme</b><br><small>NORD - PAS DE CALAIS</small><br><b>COMPTE RENDU DE REUNION</b> | <b>Page :</b> 4/6                   |
| <b>Référence :</b><br><b>QUAL/FE/CRA/012</b> |   | <b>Créé le :</b> 20/01/2014         |
| <b>Version :</b> 02                          |   | <b>Actualisé le :</b><br>17/02/2021 |

**Sollicitation des membres du COS pour avis sur la pair-aidance**

A la demande d'un représentant du COS, la directrice du CRA précise ce qu'est la pair-aidance : entraide entre personnes concernées par la même situation, le même handicap. C'est aussi une entraide entre parents vivant les mêmes difficultés

Un représentant du COS propose des « binômes TSA », au sein ou en complément des groupes d'entraide, des GEM, ou encore un « binôme social ». Il pose aussi la question de la pertinence entre le temps consacré et pour quel résultat, la difficulté étant de « voir plus la paille chez le voisin que la poutre chez soi »  
La présidente du GCMS CRA revient sur le CRA : en quoi la pair aidance peut-elle aider le CRA dans ses missions, en être un outil complémentaire ?

Un représentant du COS propose de reprendre les missions du CRA afin de définir à quel moment des parents pourraient être pair aidants

Les échangeant portent ensuite sur :

- Quelle formation ?
- Quel statut : bénévole ? pro ? la mise en avant de compétences. Le pair aidant formé devient membre de l'équipe
- L'importance du contexte et de l'environnement qui va faciliter la rencontre (aide d'un jeune plus âgé dans un atelier, de façon spontanée)
- La mise en place de cafés des parents
- La mise en place du parrainage
- L'intérêt d'un langage qui serait plus adapté de pair à pair
- L'existence de « médiateurs de santé pairs » dans le handicap psychique
- L'accompagnement par un pair aidant dans le parcours diagnostic au CRA
- C'est aussi le rôle d'une asso de parent d'être pair aidant : cette question sera posée auprès des membres de l'association Autisme Ressources

**Sollicitations des membres du COS pour avis sur la formation des proches aidants**



Pair-aidance et formation  
des proches aidants

**Vos avis ?**

La pair aidance

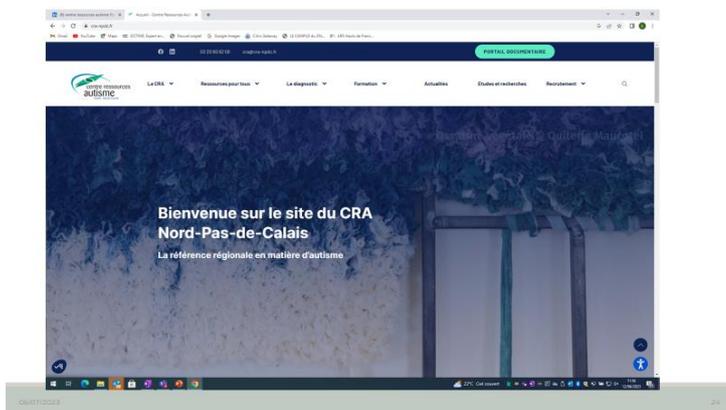
Formation des proches aidants

- Comprendre l'autisme de mon enfant sans TDI
- Comprendre l'autisme de mon enfant avec TDI
- La communication chez la personne avec un TSA non verbale La fratrie
- Outils et méthodes
- Accompagner « le pouvoir d'agir »
- Prévention et accompagnement des comportements problématiques
- L'alimentation chez la personne avec TSA
- Je joue, tu joues, nous jouons
- Atelier MDPH : adultes
- La santé de mon enfant
- La scolarisation
- Le diagnostic et après : adulte
- Le diagnostic et après : enfant jusqu'à 15 ans
- Vie affective, puberté et sexualité

Un représentant du CRA organise prochainement une réunion avec les assos de familles participantes afin de faire le point des actions de cette année et faire des propositions pour 2024  
Toutes les thématiques proposées restent dans le cadre des RBBP

|                                       |   |                                     |
|---------------------------------------|---|-------------------------------------|
| <b>Service émetteur :</b> CQ          |  <p>centre ressources<br/><b>autisme</b><br/>NORD - PAS DE CALAIS</p> <p><b>COMPTE RENDU DE REUNION</b></p> | <b>Page :</b> 5/6                   |
| <b>Référence :</b><br>QUAL/FE/CRA/012 |   | <b>Créé le :</b> 20/01/2014         |
| <b>Version :</b> 02                   |   | <b>Actualisé le :</b><br>17/02/2021 |

**Avis et suggestions concernant la refonte du site internet du CRA mis en ligne le 2 avril**

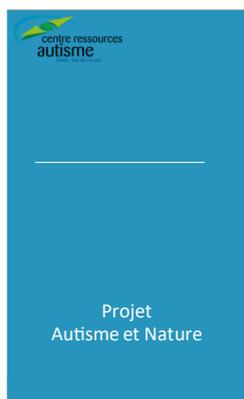


Un représentant du COS a scruté le nouveau site : il le trouve satisfaisant. Il demande de préciser pour les formations ce que signifie « inter » et « intra »

Il a remarqué quelques défauts (logo pas net, plan pas clair) sur 2 PDF, défauts minimes

Il a constaté également que si on part d'une catégorie (personne concernée par exemple) et qu'on clique sur un item on arrive ensuite sur une réponse concernant toutes les catégories (personne/famille/pro) c'est le cas des formations par exemple

**Présentation du projet autisme et nature (porté par le département du Nord)**



Projet d'adaptation des sites naturels pour les personnes avec autisme (avec des fiches d'activités à réaliser)

Le CRA est très engagé dans ce projet et fait partie des GT et du COPIIL

En perspectives : le guide autisme-nature, les fiches d'activités sur site.

La direction se concerte avec le Département pour campagne de communication en septembre 2023

**Présentation du projet MOOC TSA**



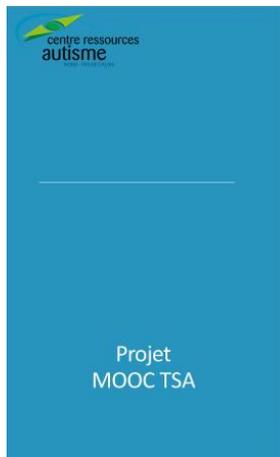
Le CRA a participé à ce projet (GT et de relecture) dans le cadre du soutien aux aidants par une participation écrite

Le contenu a été validé aux niveaux régional et national, la réalisation se termine

Les modules seront mis en ligne en juin sur les plateformes proches aidants

Gratuit

|                                       |   |                                     |
|---------------------------------------|---|-------------------------------------|
| <b>Service émetteur :</b> CQ          |  <p>centre ressources<br/><b>autisme</b><br/>NORD - PAS DE CALAIS</p> <p><b>COMPTE RENDU DE REUNION</b></p> | <b>Page :</b> 6/6                   |
| <b>Référence :</b><br>QUAL/FE/CRA/012 |   | <b>Créé le :</b> 20/01/2014         |
| <b>Version :</b> 02                   |   | <b>Actualisé le :</b><br>17/02/2021 |



**Plateforme FOAD sur le site du CRA**

Une capsule de formation à distance « insertion professionnelle » a été mise en ligne sur le site du CRA

**Arrêt d'une date pour un COS intermédiaire en visio pour la présentation du rapport d'activité**

Un Framadate (google français) va être envoyé à chacun pour le choix d'une date début juillet. (Visio d'une heure).

Erratum : compte tenu de la période estivale UN COS intermédiaire est prévu en septembre.

**La prochaine réunion du COS en présentiel aura lieu le lundi 9 octobre 2023 de 17h à 19h**